

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 493 accordant Une permission de quinze jours à M Gauthier.

n° 493

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
19 mai 1948

Numéro JO  
n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro  
31 mai 1948

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la demande en date du 10 mai 1948 du pharmacien lieutenant Gauthier (Albert), gestionnaire de la Pharmacie centrale: Vu l'avis favorable du chef du service de santé,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

Une permission d'absence de quinze Jours pour en jouir au Harrar (Ethiopia). est accordée au pharmacien lieutenant Gauthier (Albert) gestionnaire de la pharmacie central.

#### Art. 2

La présente décision qui aura effet pour compter du 1er juin 1948 sera publiée et communique partout ou besoin sera.

**Le Gouverneur, P-H. SIREX.**